



Conseil des Affaires Administratives et Financières
Zone Amlasud
Mardi 23 juin 2026 18h heure de Paris
ID de réunion : Zoom : ID : 791 087 2094
Code : 566 171

Présents : CUIN-TAFFIN Christophe , GIRAUD-CLAUDE-LAFONTAINE Didier , GRECO Thierry, GUILBAULT Cécile , LEHMANN Peggy, MONTOYA Michaël , POUILLET Jean-Joseph , SAUVAGE Ludovic , SINIZERGUES Marie , STURBAUT Françoise

Excusés : DEPETRIS Frederic

La séance s'ouvre en distanciel à 18h14, heure de Buenos Aires.

Elle est présidée par M Michaël MONTOYA.

9/11 votants sont présents

Désignation du secrétaire de séance : M POUILLET.

L'ordre du jour de la convocation sera le suivant :

1. Vérification du quorum
2. Désignation du secrétaire adjoint de séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu du précédent CAAF du 19 mars 2026
5. Point financier : BR1 2026
6. Retour du CPS
7. Questions diverses

Point N° 1 : Vérification du quorum.

9 membres sont présents sur 11, le quorum est atteint ; portés à 10 membres après l'arrivée de Mme GUILBAUT à 18h31

Point N°2 : Désignation du secrétaire adjoint de séance.

Jean-Joseph POUILLET est le secrétaire adjoint de cette séance.

Point N°3 : Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Délib 2026-07 : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Point N°4 : Adoption du compte rendu du précédent CAAF du 19 mars 2026

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Délib 2026-08 : Le compte rendu du CAAF du 19 mars 2026 est adopté à l'unanimité : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Point N°5 : Point financier BR1 2026

Madame Lehmann présente le budget rectificatif 1 2026.

Contexte du Budget Initial : Le BI 2026 a été élaboré en septembre 2025 sur la base du Plan Régional de Formation 2025, car le PRF 2026 n'était pas encore établi. Le BI présentait un solde budgétaire déficitaire de 617 millions de pesos argentins (ARS) et une variation de trésorerie négative de 661 millions de pesos argentins (ARS).

Évolutions et contraintes pour le BR1 :

Charge nouvelle : Une charge de 370 millions ARS au titre des pensions civiles

Subvention d'équilibre : L'AEFE a alloué une subvention de 559 millions ARS, insuffisante pour couvrir à la fois le déficit initial et la nouvelle charge des pensions.

Situation de départ : Avec ces nouveaux éléments, le BR1 part d'un solde négatif de 472 millions ARS, alors que les réserves de début d'année n'étaient que de 372 millions ARS, créant un déficit de financement de 100 millions ARS.

Directives de l'AEFE : Limiter les dépenses au niveau de 2025 et ne pas présenter de trésorerie négative en fin d'exercice.

Ajustements et situation finale du BR1 :

Une réévaluation des facturations et des taux de change favorables ont permis d'augmenter les recettes prévisionnelles de 199 millions ARS.

Grâce à cette augmentation, le niveau de dépenses initialement prévu (1,256 milliard ARS) a pu être maintenu évitant une réduction de l'offre de formation. Il est donc supérieur au niveau de 2025 de par l'effet taux de change et inflation.

Après intégration de la subvention d'équilibre, le solde budgétaire reste négatif mais s'améliore passant de -617M à -417M ARS et la variation de trésorerie est de 275 millions de pesos.

La trésorerie finale prévisionnelle pour 2026 est donc estimée à environ 97 millions ARS.

Point d'alerte majeur :

L'équilibre est atteint en consommant la quasi-totalité des réserves de l'IRF. Ce scénario n'est pas reproductible pour le budget 2027.

Une demande a été formulée auprès de la direction générale adjointe de l'AEFE pour obtenir un cadrage budgétaire clair en amont de l'élaboration du prochain budget, afin d'anticiper l'arbitrage entre une réduction de l'offre de formation et une augmentation de la subvention.

Point N°6 : Retour du CPS :

Présentation par M Sauvage et M Giraud-Claude-Lafontaine.

- Formation des personnels : Un point a été fait sur les "Professeurs à Professionnaliser" (PAP) et le rôle des "accompagnants de proximité". Un plan d'action est en cours de déploiement pour renforcer ce dispositif, notamment dans le second degré.
- Suivi du Plan de Formation : La mise en œuvre du PRF est jugée satisfaisante. L'amélioration de la traçabilité des participants via le logiciel Athéna est soulignée comme un progrès notable.

- Harmonisation des calendriers : Un travail collaboratif avec les chefs d'établissement a permis de gagner deux semaines communes de formation pour l'année à venir. Cette harmonisation offrira plus de souplesse pour organiser les Actions de Formation de Zone (AFZ) et limiter les chevauchements.
- Masters MEEF : 5 nouvelles candidatures ont été validées pour l'année à venir (4 en premier degré, 1 en second degré), portant le nombre total d'étudiants à 10 (5 en première année, 5 en deuxième année). Il est rappelé que ce dispositif diplômant, en partenariat avec des universités françaises, représente un effort financier pour l'IRF.
- Prochain PRF : La campagne de remontée des besoins de formation des établissements sera lancée en début du 2^{ème} semestre pour préparer le PRF 2027.

Point N°7 : Questions diverses

Demande de régularisation du lycée de [Sao Paulo]

Le lycée de Sao Paulo n'a pas soumis ses demandes de remboursement pour des frais de stage engagés en 2025, pour un montant de 15 000 €. L'établissement demande une prise en charge exceptionnelle sur l'exercice 2026.

Compte tenu de la situation financière très tendue de l'IRF, il est impossible d'intégrer cette dépense imprévue dans le BR1. La Direction Financière (DAF) de l'AEFE a également exclu cette possibilité à ce stade.

La demande est refusée pour le moment. Il est proposé de réexaminer la situation lors de la clôture des comptes 2026 (au moment du BR2). En fonction de l'exécution budgétaire et d'une éventuelle marge de manœuvre, une prise en charge partielle ou totale pourrait être envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05, heure de Paris

Document généré à l'aide de Dicte.ai et édité